

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2015

Date de convocation : 15 juillet 2015
Date d'affichage : 15 juillet 2015

Conseillers en exercice : 14
Présents : 13
Votants : 13

L'an deux mil quinze, le vingt-deux juillet à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DIVARET Michel, Maire.

Étaient présents : MM. BÉREAU, FOREAU, GAIGNIER, LEGROS, SENÉ, YZON
Mmes BOSSY, BOUDET, COUSIN, FOURNIER, GRENÊCHE, LEVASSEUR

Absent : M. LEROUX

Monsieur Martial GAIGNIER a été nommé secrétaire.

1/ Assainissement collectif

**Délibération : Rapport annuel 2014 de la Lyonnaise des Eaux
Délégitaire du Service de l'Assainissement Collectif**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport présenté par Monsieur Cédric GENEYS, Chef d'Agence Territoriale de la Lyonnaise des Eaux,

Approuve le rapport annuel 2014 de la Lyonnaise des Eaux qui retrace l'exploitation du Service de l'Assainissement Collectif, établi conformément au contrat d'affermage.

Le contrat d'affermage, d'une durée de 12 ans, avec la Lyonnaise des Eaux prendra fin le 28/02/2017.

Délibération : Demande de dégrèvement de la taxe assainissement

Vu la demande de dégrèvement de la taxe assainissement transmise par M. Philippe BRINDEAU domicilié 9 Rue de la Groseillère à CHERREAU, suite à une fuite d'eau sur son installation ayant entraîné une surconsommation,

Vu la facture de réparation de la fuite acquittée par M. Philippe BRINDEAU,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Donne un avis favorable à la demande de dégrèvement de la taxe assainissement de M. Philippe BRINDEAU,

Décide de transmettre cette décision pour suite à donner, à la Lyonnaise des Eaux et au SIAEP de la Région de l'Est Sarthois.

2/ Fonds de concours 2015

**Délibération : Construction d'un Restaurant Scolaire
Demande de subvention au titre des Fonds de Concours 2015 de la
Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par délibération en date du 4 juin 2015, le Conseil Communautaire a décidé d'allouer à la Commune de CHERREAU au titre des Fonds de Concours 2015 – Scolaire, une subvention de 12 500 € pour la construction d'un restaurant scolaire d'un montant H.T. de 505 327 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de solliciter auprès de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise, une subvention de 12 500 € au titre des Fonds de Concours 2015 – Scolaire, pour la construction d'un restaurant scolaire pour un montant H.T. de 505 327 €.

3/ Restaurant scolaire

**Délibération : Construction d'un restaurant scolaire
Avenant n° 1 – Lot n° 1 – Désamiantage**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 6 mai 2015, le Conseil Municipal, a retenu l'Entreprise MCM pour la réalisation des travaux de désamiantage en vue de la construction du Restaurant Scolaire. L'avenant n° 1 a pour objet des travaux en moins-value sur les mesures d'empoussièrement non réalisées. Par conséquent, le montant du marché est diminué de 3 569.54 € H.T à 2 026.34 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Accepte l'avenant n° 1 du Lot n° 1 – Désamiantage de l'Entreprise MCM, ce qui porte le montant des travaux à 2 026.34 € HT.

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants

4/ Services périscolaires

**Délibération : Animation des Temps d'Activités Périscolaires
Convention de partenariat**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et du Projet Éducatif Territorial (PEDT) approuvé par délibération en date du 6 mai 2015, l'Association « L'Échiquier Cherréen » va intervenir durant les Temps d'Activités Périscolaires. Il est donc nécessaire de fixer par convention les termes de cette intervention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Accepte le projet de convention annexée à la présente délibération ;

Autorise Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec l'Association « L'Échiquier Cherréen ».

Monsieur le Maire demande à Mme Nadine BOUDET de présenter au Conseil Municipal les différents documents qui seront remis aux parents d'élèves lors de la prochaine rentrée scolaire :

- la charte d'engagement aux Temps d'Activités Périscolaires
- la fiche d'inscription aux Temps d'Activités Périscolaires
- le règlement du restaurant scolaire
- la fiche d'inscription au restaurant scolaire

5/ Questions diverses

Travaux de voirie : Programme 2015

Le démarrage des travaux par l'Entreprise COLAS est prévu le 31 août 2015 pour une durée d'une semaine avec la réalisation des reprofilages. Les enduits seront réalisés fin septembre. Un courrier sera adressé fin août aux agriculteurs pour les informer.

Communes nouvelles

Depuis la réunion qui s'est tenue le 23 juin dernier, certaines communes réfléchissent aux possibilités de regroupement qui pourraient permettre la création de communes nouvelles. Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à en débattre.

6/ Agenda

Réunion de la Commission Travaux : 26 août 2015 à 18h

Prochaine séance du Conseil Municipal : 9 septembre 2015 à 20h